

Master Droit de la propriété intellectuelle

Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles

Présentation

Le droit de la propriété intellectuelle recouvre aujourd'hui l'ensemble des activités économiques. Il importe de donner des compétences de haut niveau dans cette branche du droit à de futurs professionnels qui ont des origines multiples :

- des scientifiques et des ingénieurs, candidats à l'exercice de la profession de mandataires Français et Européen auprès de l'Office Européen des Brevets pour l'obtention des titres (brevets d'invention) et toutes les activités professionnelles liées à l'exploitation et à la valorisation de ces titres;
- des juristes qui désirent se spécialiser dans le droit de la propriété intellectuelle;
- des gestionnaires chargés de l'ensemble des questions juridiques que posent la valorisation et la commercialisation des fruits de l'activité intellectuelle.

L'objectif poursuivi est qu'à l'issue de leur formation et en fonction du parcours choisi, les étudiants puissent :

- Maîtriser le Droit de la propriété intellectuelle,
- Définir et garantir la protection juridique des créations de l'esprit,
- Etre apte à appliquer les procédures d'obtention des titres de propriété industrielle en France, en Europe et dans le monde,
- Conseiller le dirigeant d'entreprise quant aux enjeux de la stratégie de développement des actifs immatériels de l'entreprise,
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises en application du droit exclusif d'exploitation,
- Elaborer et négocier les accords (commerciaux, financiers, de coopérations industrielles, de licences...),
- Evaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises,
- Développer les transferts de technologie, de savoir-faire et de compétences issus du secteur public,
- Assurer la défense des droits de propriété intellectuelle lors de contentieux ou d'arbitrage.

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et est complétée par des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle (conseillers en propriété industrielle, avocats, juristes d'entreprise, fonctionnaires d'offices nationaux, européens et internationaux...).

Des représentants des principales associations et ordres professionnels de ce secteur sont également appelés à compléter l'équipe pédagogique.

Objectifs

Ce parcours a pour objet d'offrir aux étudiants un enseignement à la fois académique et pratique répondant aux besoins de tous les milieux professionnels de la propriété intellectuelle grâce aux enseignements approfondis du droit commun de la PI (Brevet, marques, dessins et modèles, droit d'auteur), de droit connexe et plus particulièrement des enseignements relevant de la propriété littéraire et artistique.

Les enseignements porteront sur les mécanismes juridiques de réservation des créations de l'esprit, leur valorisation et leur défense en cas d'atteintes grâce à la maîtrise des règles procédurales en matière de défense des droits de propriété intellectuelle tant devant les offices et devant les juridictions.

L'objectif est de fournir aux étudiants une culture juridique globale qui leur permettra de maîtriser la complexité du Droit positif de la propriété intellectuelle et ses évolutions futures. Ils seront en particulier formés à la réglementation dans le domaine de la propriété intellectuelle, des technologies émergentes, de l'internet et des médias.

Les étudiants seront à même de mettre œuvre leurs connaissances juridiques en droit de la propriété intellectuelle aux particularités de l'organisation événementielle, de la gestion de l'information, et à l'environnement numérique.

L'objectif est notamment de préparer les étudiants à utiliser les règles et techniques contractuelles dans le domaine culturel (contrat d'auteur, producteurs, de collaboration, contrat d'édition, contrat en matière audiovisuelle, marché de l'art).

Composante	Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	951
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP38193 : Master Droit de la propriété intellectuelle
Lieu	CEIPI - Bâtiment le CARDO - 7 rue de l'Ecarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	Campus Santé
Secteurs d'activité	- Activités juridiques - Conseil de gestion
Code ROME	- Juriste - Clerc de notaire - Juge
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

La formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

- Dispense d'assiduité (par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements et/ou de manière sporadique (TD/TP) en fonction des contraintes liées à certaines activités, représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)
- Attribution d'un régime long d'études : L'autorisation d'accomplir la scolarité en deux années peut être accordée par le Directeur Général du CEIPI sur proposition du responsable du diplôme et sur production des pièces justificatives correspondant au régime spécial.

Métiers visés

Juriste d'entreprises spécialisés dans une société culturelle, audiovisuelle ou de l'événementiel ;

Juriste au sein d'un organisme de gestion collective; Juriste auprès d'un particulier ou d'une société pour sa création son implantation ou son développement sur un marché; Juriste chargé de l'évaluation, de la mise en valeur et de la protection du patrimoine immatériel des entreprises ;

Avocat bénéficiant d'une qualification spécifique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit commercial, des affaires et de la concurrence ;

Conseil en propriété industrielle spécialité "marques, dessins et modèles" ;

Mandataire auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), ainsi que mandataire des offices étrangers ou internationaux ;

Magistrat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle ;

Fonctionnaires des offices nationaux, européens, ou internationaux.

Critères de recrutement

L'admission dans ce parcours se fait sur dossier.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Admission en M1:

Elle suppose un excellent niveau en licence, apprécié au regard des résultats du candidat dans l'ensemble des matières, ainsi qu'une bonne culture juridique. Le parcours doit être cohérent, avec des notes satisfaisantes dans les matières fondamentales telles que le droit des obligations, le droit commercial, droit des biens, droit des contrats spéciaux et droit de l'Union européenne. Des connaissances en droit de la propriété intellectuelle, en droit international privé et/ou en droit de la concurrence et droit de la distribution sont appréciées. Un très bon niveau d'anglais (B2) est également requis.

Admission en M2:

Peuvent être admis dans ce parcours les étudiants ayant validé un M1 mention « Droit privé », « Droit européen », « Droit international », « Droit comparé », « Droit des affaires », « Propriété intellectuelle », (ou équivalent), ainsi que les étudiants ayant validé un M1 en sciences politiques.

Les étudiants doivent avoir validé, durant leur cursus, les matières ci-dessous énumérées (ou équivalentes) : droit européen des affaires, droit de la propriété intellectuelle, droit de la communication, droit des obligations, droit des biens, droit international privé, droit de l'Union.

Un excellent niveau d'anglais (écrit, lu, parlé) est requis (B2 minimum).

Une première initiation dans le domaine du Droit de la propriété intellectuelle et/ou une expérience d'études à l'étranger sont des atouts.

Les étudiants étrangers ressortissants ou non de l'Union européenne doivent remplir des conditions équivalentes à celles énumérées ci-dessus et justifier d'un niveau C1 en français.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Yann Basire](#)

Autres contacts

Scolarité du CEIPI:

[E-mail](#)

[Standard téléphonique](#)

Programme des enseignements

Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles

Master 1 - Droit de la propriété intellectuelle - Tronc commun

Semestre 1 - Master Droit de la propriété intellectuelle - Tronc commun					
		CM	TD	TP	CI
UE1- Enseignements fondamentaux 1 9 ECTS		-	-	-	-
2 cours au choix - choisir 2 parmi 3					
Droit international privé S1		CM	TD	TP	CI
Droit international privé CM		32h	-	-	-
Droit international privé TD		-	13,5h	-	-
Droit européen des affaires S1		CM	TD	TP	CI
Droit européen des affaires CM		32h	-	-	-
Droit européen des affaires TD		-	13,5h	-	-
Contrats spéciaux S1		CM	TD	TP	CI
Contrats spéciaux CM		32h	-	-	-
Contrats spéciaux TD		-	13,5h	-	-
UE2 - Enseignements complémentaires 1 9 ECTS		-	-	-	-
Droit des sûretés		32h	-	-	-
Introduction au droit de la propriété intellectuelle		30h	-	-	-
Droit pénal spécial		20h	-	-	-
CM non choisi en UE1 - choisir 1 parmi 3					
Droit international privé CM		32h	-	-	-
Droit européen des affaires CM		32h	-	-	-
Contrats spéciaux CM		32h	-	-	-
UE 3 - Enseignements d'ouverture 6 ECTS		-	-	-	-
2 enseignements au choix - choisir 2 parmi 3					
Droit de la communication: droit des médias, droit de la publicité		30h	-	-	-
Mode alternatif de règlement des conflits		20h	-	-	-
Droit de la distribution		20h	-	-	-
UE4 - Langue étrangère 3 ECTS		-	-	-	-
Anglais		-	20h	-	-
UE5 - Préparation à l'insertion professionnelle 3 ECTS		-	-	-	-
PIX et Droit		-	-	-	-
Projet professionnel de l'étudiant (PPE)		-	-	-	-

Semestre 2 - Master Droit de la propriété intellectuelle - Tronc commun

		CM	TD	TP	CI
UE6- Enseignements fondamentaux 2	9 ECTS	-	-	-	-
2 cours au choix - choisir 2 parmi 3					
Droit international privé S2		CM	TD	TP	CI
Droit international privé CM		32h	-	-	-
Droit international privé TD		-	13,5h	-	-
Droit européen des affaires S2		CM	TD	TP	CI
Droit européen des affaires CM		32h	-	-	-
Droit européen des affaires TD		-	13,5h	-	-
Propriété intellectuelle: approfondissement		CM	TD	TP	CI
Propriété intellectuelle: approfondissement CM		32h	-	-	-
Propriété intellectuelle: approfondissement TD		-	13,5h	-	-
UE7 - Enseignements complémentaires 2	9 ECTS	-	-	-	-
Droit du numérique		32h	-	-	-
Droit des entreprises en difficulté		32h	-	-	-
Fiscalité appliquée à la propriété intellectuelle		32h	-	-	-
Enseignement au choix (CM non choisi en UE6) - choisir 1 parmi 3					
Droit international privé CM		32h	-	-	-
Droit européen des affaires CM		32h	-	-	-
Propriété intellectuelle: approfondissement CM		32h	-	-	-
UE 8 - Enseignements d'ouverture 2	6 ECTS	-	-	-	-
2 enseignements au choix - choisir 2 parmi 3					
Droit bancaire		20h	-	-	-
Droit de la para-propriété intellectuelle		20h	-	-	-
Propriété intellectuelle et enjeux sociétaux		20h	-	-	-
UE9 - Mise en situation professionnelle	6 ECTS	-	-	-	-
Enseignements au choix - choisir 1 parmi 2					
Stage		-	-	-	-
Mémoire		-	-	-	-

Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle - Droit de la propriété intellectuelle et activités culturelles					
		CM	TD	TP	CI
UE1 - Droit international	6 ECTS	-	-	-	-
Conventions internationales (Propriété littéraire et artistique)		12h	-	-	-
Conventions internationales et européennes (Brevets d'invention)		25h	-	-	-
Conventions internationales marques dessins et modèles		8h	-	-	-
UE2 - Droits de propriété intellectuelle	18 ECTS	-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Droits d'auteur	21h	-	-	-
Brevets d'invention 1	36h	-	-	-
Brevets d'invention 2	22h	-	-	-
Droit français et européen des dessins et modèles industriels	32h	-	-	-
Droit français et européen des marques	44h	-	-	-
Droit des marques 2	14h	-	-	-
Indications géographiques	7h	-	-	-
Droit des obtentions végétales	6h	-	-	-
Procédure	11h	-	-	-
UE3 - Exploitation et défense des droits 9 ECTS	-	-	-	-
Contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle 1	30h	-	-	-
Contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle 2	7h	-	-	-
Contentieux des droits de propriété intellectuelle 1	21h	-	-	-
Contentieux des droits de propriété intellectuelle 2	6h	-	-	-
IP Strategy	12h	-	-	-
UE 4 - Droit approfondi des créations 12 ECTS	-	-	-	-
Propriété littéraire et artistique (approfondissement)	27h	-	-	-
Droit de l'audiovisuel	14h	-	-	-
Droit du marché de l'art	7h	-	-	-
Droit social	7h	-	-	-
Secret des affaires	4h	-	-	-
Concurrence déloyale	7h	-	-	-
Droit du commerce international	20h	-	-	-
Droit douanier	6h	-	-	-
Propriété intellectuelle et urgence écologique	10h	-	-	-
UE5 - Développement des aptitudes personnelles 3 ECTS	-	-	-	-
Concours vidéo	-	-	-	-
1 activité au choix minimum - choisir 1 à 3 parmi 6				
Préparation d'émissions podcast	-	-	-	-
Organisation de colloque	-	-	-	-
Gestion du blog BLIP!	-	-	-	-
Participation à un concours externe	-	-	-	-
Hackaton	-	-	-	-
Clinique juridique	-	-	-	-
UE6 - Stage et mémoire de recherche 12 ECTS	-	-	-	-
Initiation aux outils numériques de la propriété intellectuelle	-	-	-	-
Mémoire de recherche	4h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Stage	-	-	-	-